

DÉVELOPPER DES COUVERTS VÉGÉTAUX POUR RÉDUIRE LES CONCENTRATIONS EN NITRATES DANS L'EAU BRUTE



LE PORTEUR DE PROJET

Le Syndicat des eaux du Centre-Ouest (SECO)

LE TERRITOIRE D'ACTION

AAC de Beaulieu :

Surface totale de l'AAC : 24 190 ha
SAU de l'AAC : 19 273 ha
257 exploitations

Contexte Agricole : grandes cultures et polyculture-élevage

Qualité de l'eau :

Nitrates : 35 mg/L en moyenne en 2025
Pesticides : fort enjeu herbicides

Domaine d'action :

- Changement de pratiques agricoles

Types d'action :

- Expérimentation,
- Accompagnement, conseil

Département :

- Deux-Sèvres

Bassin hydrographique :

- Loire-Bretagne (Sèvre niortaise)

Mots clés : nitrates – couverts végétaux - intercultures

POURQUOI S'ENGAGER ?

Le syndicat des eaux du Centre-Ouest (SECO) exploite une ressource souterraine : le champ captant de Saint-Maxire – Echiré, actuellement constitué de 8 forages, mis en service en septembre 1995.

Dès cette période, la teneur moyenne en nitrates dans l'eau brute approchait 50 mg/L et des pics de concentration dépassant la norme eau potable étaient fréquemment observés. Un traitement curatif par dénitrification biologique a ainsi été mis en place dès le début de l'exploitation du champ captant.

Le syndicat s'est également engagé dans un programme d'actions de protection préventive pour préserver durablement la qualité des captages.

LES OBJECTIFS

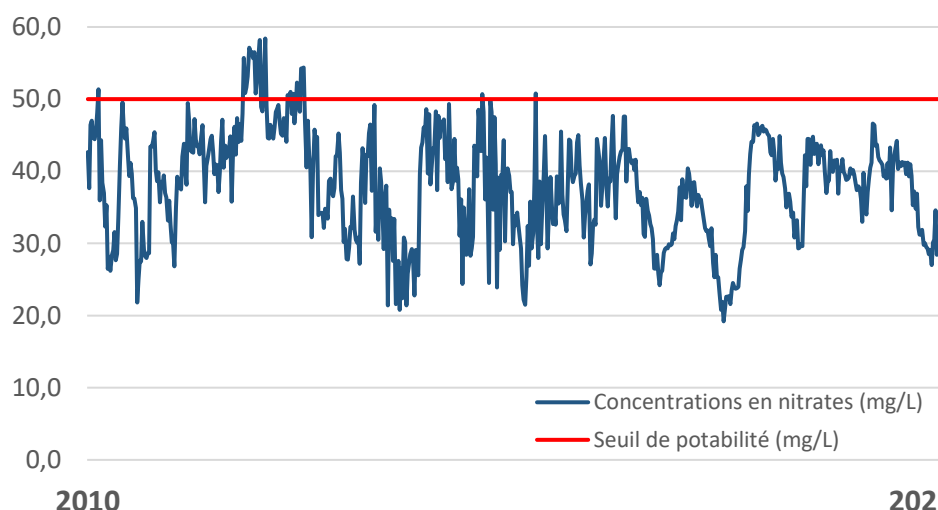
- Réduire la concentration moyenne en nitrates dans l'eau brute
- Supprimer les pics de concentration

Les deux premiers contrats avaient pour objectif une moyenne de concentrations inférieures à 40mg/L, et le troisième en cours, plus ambitieux, inférieure à 35mg/L.

Date de début de l'action : 2011

Date de fin : action en cours

Evolution de la teneur en nitrates dans l'eau brute du champ captant de Saint-Maxire- Echiré de 2010 à 2025



Code BSS de l'ouvrage principal :
BSS001PGRN (06103X0021/F28)

Fiche réalisée en 2026

2^e projet

Dès 2011, le programme d'action Re-Sources a déployé plusieurs actions pour faire baisser **la teneur en nitrates** des eaux du captage, qui **approchaient de la limite de potabilité de 50mg/L**. Ce programme d'action volontaire a été appuyé par la directive nitrates : l'implantation de couverts végétaux en période de lessivage a été rendue obligatoire en 2011 sur ce territoire.

Le syndicat a ainsi porté de **nombreuses actions dans le cadre de Re-Sources sur l'optimisation de la gestion des couverts végétaux** : travail sur les choix variétaux et l'association d'espèces, interventions d'experts, suivis de la restitution des éléments par pesées de biomasse, campagnes d'analyses de reliquats azotés, communication autour des résultats...

Deux groupes « Couverture des sols » ont ainsi été montés et animés par le SECO, réunissant environ 30 agriculteurs. Ceux-ci ont suivi **2 cycles de formation** de 3 jours, participé à **des expérimentations de couverture des sols** ainsi que des **démonstrations de matériel** d'implantation et de destruction mécanique des couverts et des réunions de travail pour la construction d'actions complémentaires (voyage d'étude, projet sols, analyses de sols, etc.). L'accès à des cycles de formations techniques complets a permis aux agriculteurs de mieux considérer l'obligation d'intercultures et surtout de monter en compétences pour s'engager pleinement dans la réussite de celles-ci. En parallèle, la récurrence des formations contribue à **instituer une dynamique collective territoriale**.

De plus, en périmètre de protection rapprochée, une expérimentation autour de l'interculture courte a été proposée par un agriculteur ayant vu lors d'un voyage d'étude l'implantation d'un couvert de féverole entre deux cultures de maïs grain (voir témoignage). Une zone témoin et trois modalités de couverts ont été mises en place (féverole en pur, féverole/avoine et avoine/trèfle/vesce), en partenariat avec la CUMA locale pour la préparation du sol et le semis. Le SECO a financé les semences, le suivi de la restitution au sol par pesée de biomasse ainsi que des mesures de reliquats azotés en entrée de drainage et en sortie d'hiver.



Essai d'interculture courte dans une parcelle du périmètre de protection rapprochée du captage.

Ces actions ont porté leurs fruits : la courbe tendancielle des concentrations en nitrates montre une diminution de 15mg/L en 30 ans, passant d'une moyenne à 50 mg/L en 1995 à 35 mg/L en 2025. L'eau est désormais conforme pour être distribué sans traitement des nitrates.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR RE-SOURCES

- **Accompagnement financier** : chaque année, entre 30 et 40 000 € dédiés aux actions collectives agricoles, aidés à hauteur de 60 % par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine.
- **Animation/mise en réseau des acteurs** : formations pédologiques, réunions en bout de champ, et accompagnement autour des expérimentations en coordonnant les acteurs locaux organisés par le syndicat.

LES PARTENAIRES

Partenaires techniques : DDT79 – Chambre d'Agriculture 17-79 – FDCUMA

Partenaires financiers : Agence de l'eau Loire-Bretagne – Région Nouvelle-Aquitaine

LES RÉSULTATS

- **Baisse des concentrations en nitrates** de 50mg/L à 35mg/L en moyenne
- **30 agriculteurs engagés** dans 2 groupes de travail
- **21 expérimentations** mises en œuvre
- **1 353 ha** désormais couverts en période à risque

LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- **Fort intérêt** des agriculteurs pour travailler sur la **thématique des sols et les couverts végétaux**, qui améliorent la qualité et le fonctionnement du sol en restituant la matière organique.
- **Evolution de la réglementation**, à travers la directive nitrates, qui a permis au syndicat de se positionner comme accompagnateur de la transition en allant même au-delà de la réglementation.
- Organisation de **formations techniques** permettant aux agriculteurs de monter en compétence
- **Financement** des semences, des suivis et de la formation par le SECO

AVANTAGES OBTENUS

- **Accompagnement individuel** de l'agriculteur le conduisant à définir lui-même ses objectifs
- **Collectivité** perçue comme un **interlocuteur légitime** sur des thématiques agronomiques
- **Groupes de travail** « couverts » dynamiques et moteurs sur les autres actions du programme

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Perception initiale des couverts végétaux comme une **contrainte réglementaire plutôt qu'un levier agronomique**, nécessitant un travail d'accompagnement et de démonstration auprès des exploitants.
- **Coût des semences**, notamment pour certains mélanges complexes, pouvant limiter l'engagement des exploitants dans le renforcement ou la diversification des couverts végétaux.

TÉMOIGNAGE D'ANTONIN GOULARD, AGRICULTEUR À SAINT-MAXIRE



« A l'occasion d'un déplacement dans le Sud-Ouest, j'ai été interpellé par la présence de couverts végétaux après une culture de maïs grain. Dans un souhait d'amélioration continue, j'ai voulu tester cette interculture sur mon exploitation. En effet, je perçois plusieurs avantages dans la présence des couverts : amélioration de la structure du sol, limitation du lessivage de l'azote...

Le SECO a facilité la mise en place de l'essai en finançant la semence et en coordonnant l'intervention de la CUMA locale. Nous avons décidé ensemble des trois modalités de couvert.

Je m'y retrouve au niveau de la structure du sol et je sais que le couvert va restituer au sol des éléments minéraux. Après un maïs grain, je rencontre des difficultés de réussite du couvert liées aux conditions météo dues aux dates tardives (froid, humidité). J'ai fait le choix d'implanter un couvert après un maïs ensilage et **les résultats ont été concluants !** »

→ **Pour aller plus loin**
www.syndicat-seco.com/programme-re-sources.html

→ **Contacts**
Claire BUROT et Nicolas MOREAU
Cellule d'animation Re-Sources au SECO
Tel : 05 49 06 99 21
Mail : re-sources@syndicat-seco.com

Un projet mené avec :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Syndicat des Eaux
du Centre-Ouest

